



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE MOREY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 19 JUIN 2023

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil : 11
- En exercice : 11
- Présents : 8
- Pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 12/06/2023

Date d'affichage : 12/06/2023

Secrétaire de séance :
M Frédéric BAUDIN

Présents : M. Abdoukader ATTEYE, M. Bernard BALMONT, M Frédéric BAUDIN, M. Paul BERNARD, Mme Tiphaine BENOIT, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, M. Jean-Jacques GUINOT,

Excusés : M. Vianney GAUBERT (pouvoir donné à Quentin Dromard), Mme Lydie GAUTHÉ (pouvoir donné à Jean Jacques Guinot), M. Nicolas PERRODIN (pouvoir donné à Frédéric Baudin)

Désignation du Secrétaire de séance :

M Frédéric BAUDIN

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

Modification de l'ordre du jour

Ajout d'un point :

- Point 5 : Délibération + Décision modificative d'une subvention pour l'Association Moreytoise Inter-hameaux, A.M.I.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22/05/23

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

I / Préparation des festivités : 14 juillet

Compte rendu de Quentin Dromard à propos de la réunion publique tenue le samedi 17 juin dernier, invitant tous les volontaires bénévoles à participer à l'organisation des fêtes du 14 juillet et du 15 août 2023 avec la municipalité, les Mots rayonnants et l'A.M.I.

Les décisions :

- Le repas pour les adultes est fixé à 19 €,
- Le repas pour les enfants jusqu'à 12 ans est fixé à 5 €,
- La fin des inscriptions pour le repas est fixée au 3 juillet,
- Réalisation d'un flyer d'information pour les habitants,
- Le retraite au flambeau pour les enfants, dans le Bourg à partir de 21 h 30,
- Le feu d'artifice sous réserve d'autorisation de la Préfecture (cause sécheresse),
- Les prochaines réunions sont prévues à la salle des fêtes les 24/06, 7/07 à 19 h 30, 11/07 à 18 h.

II / Job d'été : décision

1 seule candidature : la commission en charge valide la candidature de Etienne BERNARD ; activités principales prévues :

- Nomenclature du cimetière : travail de mesures et d'inventaire photographique des tombes,
- Rangement et inventaire de l'atelier municipal.

Le Conseil Municipal en prend acte.

III / Appel d'offre : poste d'employé municipal

Un appel à candidature (sur le site www.emploi-territorial.fr) pour recruter un agent technique remplaçant Didier Annocque qui fait valoir ses droits à la retraite à partir du 06/12/2023.

Plusieurs candidats/tes seront reçus/ues par M. le Maire.

Cette embauche est prévue à partir du 01/11/2023, pour 25 h par semaine.

Le Conseil Municipal en prend acte.

IV / Délégation du conseil municipal au maire

Sans objet

V / Délibération + Décision modificative d'une subvention pour l'Association Moreytoise Inter-hameaux

- Délibération pour valider une décision modificative du budget (subvention)
- Délibération pour établir une convention entre la commune et l'A.M.I.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité : 11 pour, 0 contre, 0 abstention

Informations du Maire

- Point d'apport volontaire de collecte : « Donnez votre avis » une enquête est réalisée par la CUCM : Distribution de ce questionnaire en Mairie et d'un sac spécial bac jaune pour toute personne qui aura complété ce questionnaire.

Questions diverses

- Réunion programmée avec le SYDESL : suivi des demandes de travaux et projets à construire.
- La commission cimetièrè devra rencontrer le représentant de la société Elabor, mandatée pour la mise en conformité du cimetière, avant de lancer la dernière tranche du projet.
- Compte rendu de la séance publique tenue en mairie de Chagny le 14/06/23 pour le tirage au sort des jurés d'assises (P Bernard) :
Deux électrices de Morey tirées au sort ; la liste électorale de Morey n'est pas à jour en ce qui concerne les adresses des électeurs et l'ordonnancement même de la liste ; la commission de contrôle devra étudier puis valider la liste - mise à jour - proposée par M. le Maire.
- Suivi par Jean Jacques Guinot des travaux réalisés, en cours ou à prévoir :
 - Entretien des bâtiments communaux occupés par des locataires : devis pour une porte d'entrée....
 - Entretien du chemin menant de Beaugey à Moulin Pintot : proposition de 6 000 € de l'Entreprise Guillin retenue.
 - Horloge de l'église fonctionne : mais elle nécessite le remplacement du boîtier pour protéger le moteur des gravats qui peuvent bloquer le système.
 - Travaux de voirie sur la route de Fangey : réparations en urgence avant réfection totale.
 - Cheminement piéton entre le parking salle des fêtes et le bourg : à l'étude avec CUCM.
 - Cuisine du gîte : nouveau devis de Conforama d'un montant de 2 693 € ; décision à prendre rapidement.
 - Jeux extérieurs pour enfants à Beaugey : la commande est faite, il manque les éléments de clôture pour sécuriser l'espace jeux.

Séance levée à 22 h 15

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 17 juillet 2023 à 19 h